

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N°2026 - 12

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'An Deux Mille Vingt Six, le 22 janvier à 10 Heures et Trente Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum : 16

Date de convocation : 15 janvier 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne – Maire de Ligny le Ribault
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Monsieur ASSELIN Vincent – Maire de Sigloy
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à Madame MARTIN Valérie |
| - Madame BATAILLE Muriel | à Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à Monsieur FEVRIER Albert |
| - Madame GAY Catherine | à Monsieur LACROIX Bruno |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente explique que le Conseil d'Administration adopte tout au long de l'anné délibérations de création, modification ou suppression d'emplois effectifs des emplois permanents.

Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du Centre de Gestion du Loiret.

La modification du tableau des effectifs proposée prend en compte les éléments suivants :

- Création d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement de grade d'un agent ;
- Création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement de grade de deux agents.

Le tableau des effectifs se présenterait comme suit :

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Attaché hors classe	A	35H	1	0
Attaché principal	A	35H	3	3
Attaché	A	35H	4	4
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35H	5	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35H	2	2
Rédacteur	B	35H	4	3
Rédacteur ou adj. Adm (cadre d'emploi recrutement resp. instances médicales)	B/C	35H	1	0
Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	35H	16	10
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	35H	7	5
Adjoint Administratif	C	35H	4	2
Directeur Général des Services de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Directeur Général Adjoint de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Sous-total Administratif			49	33
Filière Technique	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Ingénieur principal	A	35H	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35H	3	2
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	35H	2	2
Technicien	B	35H	1	1
Sous-total Technique			7	6
Filière Culturelle	Cat	Durée	Nb postes	Nb agents
Assistant de conservation	B	35H	1	1
Sous-total Culturelle			1	1

Filière Médico-sociale	Cat	Durée	postes	agents
Médecin hors classe	A	35H	1	0
Médecin hors classe	A	21H	2	0
Médecin hors classe	A	14H	2	1
Médecin hors classe	A	7H	2	2
Infirmière de soins hors classe	A	35H	1	1
Infirmière en soins généraux de classe normale	A	35H	2	2
Sous total médico-sociale			10	6
TOTAL			67	46

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 29 janvier 2026

La Présidente



Florence GALZIN